

Mini-guide CRYPTO ACTIFS

Transmettre ses cryptomonnaies en cas de décès – Le guide du notaire

Bitcoin, Ethereum, NFTs... Les cryptomonnaies font désormais partie du patrimoine de nombreux Français. Mais que deviennent ces actifs numériques en cas de décès ? Peu encadrée, souvent mal anticipée, la transmission des cryptoactifs soulève de nombreuses questions juridiques, techniques et fiscales.

En tant que notaire, notre rôle est de vous accompagner dans l'organisation et la sécurisation de cette transmission. Ce mini-guide pratique vous donne les clés pour protéger vos avoirs numériques et les transmettre à vos héritiers en toute sécurité.

1. Cryptomonnaies et succession : un patrimoine à ne pas négliger

On distingue deux grands types de détention des cryptomonnaies :

- Plateformes en ligne (Binance, Coinbase...) : vos actifs sont détenus par un tiers, accessibles via identifiants et mot de passe.
- Wallets personnels (Ledger, Trezor...) : détention directe via une clé privée et une phrase de récupération.

En cas de décès, l'accès à ces supports devient un enjeu crucial. Sans information claire, les héritiers peuvent perdre l'accès... et la valeur associée.

2. Que se passe-t-il si rien n'est prévu ?

Si vos proches ignorent l'existence de vos cryptoactifs, ou ne savent pas où chercher, ces biens risquent de ne jamais apparaître dans la succession. Ni l'administration fiscale, ni le notaire ne pourront les intégrer à votre héritage.

Les plateformes ne communiquent qu'en ligne, les wallets physiques sont souvent dissimulés. Sans information préalable, la transmission est compromise.

3. Comment organiser la transmission de ses cryptomonnaies ?

Voici nos recommandations :

- Mentionner l'existence des cryptoactifs dans un testament déposé chez le notaire.
- Prévoir une méthode sécurisée pour transmettre les identifiants ou phrases de récupération.
- Séparer les lieux de stockage entre la clé privée et sa phrase de récupération.
- Éviter les supports fragiles ou facilement accessibles (documents Word, carnets papier...).

4. Le rôle clé du notaire dans cette stratégie

Le notaire devient votre tiers de confiance pour organiser cette transmission :

- Rédaction d'un testament clair et confidentiel
- Conservation sécurisée de documents
- Accompagnement juridique et fiscal des héritiers

Sécurisez vos cryptomonnaies. Transmettez-les dans les règles.

L'étude ZOGRAPHOS NOTAIRES vous accompagne dans l'organisation patrimoniale de vos cryptoactifs. Rigueur, pédagogie et confidentialité guident notre méthode.

→ Contactez-nous pour une consultation confidentielle

→ alexis.zographos@notaires.fr | 511 rue Paradis, 13008 Marseille